

**SYNDICAT MIXTE D'ÉNERGIE
DU DEPARTEMENT
DES BOUCHES-DU-RHÔNE
(S.M.E.D.)**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS DU COMITE SYNDICAL DU
SMED**

**Séance du 22 JUIN 2021
Présidence : Didier KHELFA**

N° 2021-31

**OBJET : Demande de subvention au Conseil Départemental des Bouches
du Rhône – SMED13 MAITRE D'OUVRAGE**

**INTÉGRATION DANS L'ENVIRONNEMENT DES RÉSEAUX DE COMMUNICATIONS
ÉLECTRONIQUES : PROGRAMME SMED13 MAÎTRE D'OUVRAGE 2020**

L'an deux mil vingt et un et le vingt-deux juin le Comité Syndical du Syndicat Mixte d'Énergie du Département des Bouches du Rhône, dûment convoqué par Monsieur Didier KHELFA, Président, s'est réuni en session ordinaire à la Salle Yves MONTAND à SAINT-CANNAT.

Etaient présents : voir liste jointe.
Constatant que le quorum est atteint :

Le Président expose au Comité Syndical :

Le Comité Syndical réuni le 9 mars dernier a attribué à la Commune de Cornillon-Confoux un reliquat Article 8 – pour l'intégration des réseaux électriques et a sollicité à cet effet l'aide du Conseil départemental.

Aujourd'hui, il convient de solliciter, dans le cadre des travaux coordonnés d'enfouissement des réseaux de communications électroniques avec les réseaux électriques, l'aide du département, pour l'opération suivante :

N° SMED	COMMUNE	LIEUX DES TRAVAUX	Dép. subv.	CD13
2020.TEL.SMED.080	CORNILLON CONFOUX	Chemin des Cyprès Chemin des Jardins	94 914 €	28 474 €

Il est proposé d'autoriser le Président à :

- Déposer le dossier de demandes de subventions pour les travaux de génie civil des réseaux de communications électroniques - SMED13 maître d'ouvrage auprès du Conseil Départemental des Bouches du Rhône,
- Solliciter la subvention maximale au titre du dispositif « aide à l'embellissement des façades et des paysages de Provence » auprès du Conseil Départemental des Bouches du Rhône.

Le Comité Syndical, après avoir oui l'exposé et après en avoir délibéré, à l'unanimité autorise le Président à :

- Déposer le dossier de demandes de subventions pour les travaux de génie civil des réseaux de communications électroniques - SMED13 maître d'ouvrage auprès du Conseil Départemental des Bouches du Rhône,
- Solliciter la subvention maximale au titre du dispositif « aide à l'embellissement des façades et des paysages de Provence » auprès du Conseil Départemental des Bouches du Rhône.

Pour extrait conforme,
Ainsi fait et délibéré, les jour, mois, et ans susdits,

Le Président,



Didier KHELFA